



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DES SERVICES ÉDUCATIFS PRÉSCOLAIRES

Prenez avis que, conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud tiendra une assemblée de consultation publique et d'information, concernant le projet de modification des services d'éducation préscolaire dans l'établissement suivant :

ÉCOLE

MODIFICATION

Bâtisse Saint-Just de l'école
intégrée Chanoine-Ferland/
Saint-Just/Sainte-Lucie

Cessation des services d'éducation
préscolaire 5 ans en 2019-2020

La rencontre se tiendra le mardi 30 avril 2019 à 19 h au centre administratif de la commission scolaire au 157, rue Saint-Louis à Montmagny.

Pour toute information relative au projet de modification des services éducatifs, contactez le Secrétariat général au 418 248-1001 poste 8480.

Donné à Montmagny ce 28^e jour de mars 2019

La secrétaire générale, Caroline Isabelle